

Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2015

Etaient présents : Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mme POUSSE, Mme GAUCHER, M MERY, Mr LEGUET

Les représentants des parents d'élèves : Mr PECOT, Mme CABANOT, Mme PERRICHON, Mme DIANA, Mme VESSAIRE, Mme PICARD, M COURAGE, Mme LEROY, Mme VINCENT, Mme PLISSON

Pour l'équipe d'animation : Mme LAVALL

DDEN : Mme VANHOUTTE

Les enseignants : Mme FAUCONNIER (remplaçante en Petite Section), Mme LARDEUX, Mme GINDER, Mr CHAMPALAUNE, Mme ZAMORA, Mme LACOFFE, Mr MARTIN, Mme BLONDEAU

Excusée : Mme AUCOUTURIER

1 Effectifs :

1. Petite Section - Moyenne Section (14+8) avec Mme Aucouturier
2. Moyenne Section - Grande Section (7 + 17) avec Mme Lardeux et Mme Paoli
3. CP (15) avec Mme Ginder et Mme Lacoffe
4. CE1 (26) avec Mr Champalaune
5. CE2 (17) avec Mme Zamora et Mme Lacoffe
6. CM1 (29) avec Mr Martin
7. CM2 (18) avec Mme Blondeau

Les effectifs des 7 classes se portent à 151 élèves.

2 TAP et Périscolaire

Effectifs pour les TAP :

septembre et octobre : 120 élèves les mardis et 110 élèves les vendredis

novembre : 123 élèves les mardis et 103 élèves les vendredis

Effectifs de garderie : entre 15 et 20 élèves le matin, entre 30 et 50 l'après-midi.

Christine Lavall nous fait part de la baisse importante du nombre d'enfants présents le soir à la garderie. Si cette situation perdure, nous risquons de perdre une animatrice.

3 Coopérative scolaire

Les fonds proviennent des cotisations des parents, des dons de la commission Kermesse, d'une subvention annuelle de la Municipalité (2300€) accompagnée d'une subvention exceptionnelle pour les projets pédagogiques plus onéreux (2500€).

Le budget de la coopérative est partagé équitablement entre les 7 classes.

Il sert notamment à financer les transports ou une partie des transports dans les sorties scolaires, un spectacle de Noël pour toute l'école, l'achat de petites fournitures ponctuelles pour les Arts Visuels, l'achat de livres pour la bibliothèque, ...

A noter qu'à ce jour 6 chèques de remboursement d'une partie de la classe de neige des CM2 n'ont pas été encaissés. Le montant du chèque est de 62€ : il a été remis à chaque famille au mois de juin 2015 : cette somme correspond à toutes les actions qui ont été effectuées durant l'année par la classe afin que le séjour de classe de neige revienne moins cher aux familles (318€ au lieu de 380€). Mme Blondeau remercie toutes les personnes qui ont participé.

4 Dates et projets :

- Séances de natation à la piscine :

- de la rentrée au 30 novembre : Grande Section et CE2

- du 7 décembre au 14 mars : CE1 et CM1

- du 21 mars au 27 juin : CP et CM2

- *Ecole et cinéma* : projection de 3 films au cinéma des Carmes pour les classes de la Moyenne section jusqu'au CM1.

- Représentation au Théâtre de la Tête Noire pour les CE2 et les CM1 le 13/11/15, pour voir la pièce « Ah ! Ernesto », d'après une histoire de Marguerite de Duras.

- *Spectacle de Noël* : le 1er décembre, pour tous les élèves, représentation à la salle polyvalente de la troupe Billenbois.

- *Projet Conte musical* : la toute nouvelle chorale des enfants de Grande Section et de CP présentera un conte musical.

- *Projets théâtre* : les classes de CE2 et CM2 présenteront des pièces de théâtre à la fin de l'année.

- *Projet cinéma* en CM2 avec pour objectif, à l'aide d'intervenants, d'amener les élèves à scénariser, créer et réaliser eux-mêmes un dessin animé qui sera présenté lors d'une journée de Rencontres Artistiques entre écoles.

- Dans le cadre de la *liaison école-collège* des professeurs de Français du collège viendront assister à des séances dans la classe de CM2 et Mme Blondeau ira faire de même au collège. Il y aura cette année encore une visite du collège pour les élèves de CM2.

- *Cirque* : le lundi 30 mai 2016, la classe cirque du collège Léon Delagrangé présentera aux élèves de l'école son spectacle de cirque.

- *Sport* : la Commune va initier un terrain Multisports (basket, hand, foot, volley...). L'école et les TAP disposeront d'un accès prioritaire et des kits pédagogiques seront à leur disposition. Les enseignants et Mme Lavall remercient la Municipalité.

- La prochaine *kermesse* aura lieu le 11 juin 2016. Les parents qui s'occupent de cette commission demandent à être aidés pour son organisation (organisation des stands mais aussi recherche des lots). **Le plaisir des enfants ne vaut que si les efforts en amont ont été partagés alors n'hésitez pas à les joindre pour proposer votre aide.**

- La commission Kermesse donne 1600 euros à la coopérative scolaire pour les projets de tous les enfants et 200 euros pour les TAP. Les enseignants et Mme Lavall les remercient.

5. Bâtiments

Suite aux actes de vandalisme et aux tentatives d'effractions dans l'école, la Municipalité a installé un système d'alarme dans les bâtiments. L'école est maintenant sécurisée

6. DDEN : Mme M. Vanhoutte indique qu'un livret de la laïcité est mis à disposition sur le site Eduscol et sur le site des DDEN (DDEN45).

7. Question des parents :

- Conformément au règlement des Conseils d'Ecole, les questions concernant un ou des enseignant(e)s en particulier n'ont

pas été traitées mais ont été transmises à l'enseignant concerné.

- Le système de séchage des mains dans les toilettes ne pourrait-il pas être amélioré ? Un torchon pour une journée et une centaine d'enfants, c'est un peu juste?

La Municipalité rappelle qu'un système d'essuie-mains individuel a déjà été mis en place lors de la grippe A et que cela était devenu ingérable (canalisations bouchées, gaspillage du papier...). Cependant, en plus d'un renouvellement quotidien, les torchons seront désormais changés les lundis et jeudis à midi.

- A la cantine, nous souhaiterions que l'alimentation ne soit pas un moyen de punition ou de pression (menace d'être privé de dessert, refus de servir des frites sous prétexte que l'enfant n'aime pas les pommes de terre sous une autre forme).

Il n'y aura plus de punitions liées à la nourriture. La Municipalité en profite pour rappeler que beaucoup d'enfants ne mangent pas ou mangent très peu et que le gâchis alimentaire est énorme. Un système de communication entre la cantine et les parents va être étudié.

8. Prochain conseil d'école : jeudi 3 mars 2016. Un nouveau règlement intérieur et départemental pour les écoles sera proposé et voté lors de ce second CE.